

Ferme Numérique

***- Etude prospective -
Commercialisation des services de la
« Ferme numérique » de Chooz***

CAHIER D'EXPRESSION DES BESOINS

Table des matières

1. Cadre général de l'étude.....	5
2. Objectif de l'étude de prospection	5
3. Déroulement de la recherche prospective.....	6
3.1. Préciser l'offre des services	6
3.2. Préparer le catalogue de service.....	6
3.3. Préciser la cible à atteindre	7
3.4. Proposer une liste de prospects	7
3.5. Rechercher des futurs clients	8
3.6. Etablir la synthèse des recherches	8
3.7. Création d'un site Internet	8
4. Documents livrables et suivi de l'étude	9
5. Présentation de la proposition	9
6. Délai de validité des propositions.....	10
7. Modalité de détermination du prix	10
8. Propriété.....	10
9. Engagements de résultats.....	10
10. Jugement des propositions	11
11. Renseignements complémentaires	11
12. Annexes - Portefeuille de services	12
A : Classes Net	12
B : Incubateur De Projet.....	13
C : Passeport Pour L'économie Numérique	14
D : Télé-guichet Entreprise	15
E : Télé-centre	16
F : Plateforme De Services Numériques	17
G : Formation Artisans	18

1. Cadre général de l'étude

La commune de Chooz a lancé un projet ambitieux pour créer une ferme numérique. Ce programme s'inscrit dans une volonté forte de développer l'action économique sur le territoire des Ardennes et de promouvoir les technologies de l'Information et de la Communication. Il permettra aux entreprises de différentes tailles, de différents horizons de disposer d'offres de service mutualisés à moindre coût.

Le programme « Village Numérique », débuté depuis de nombreuses années par la mairie de Chooz (village des Ardennes de 784 habitants), a permis de raccorder tous les habitants de la commune à un réseau de fibre optique pour leur apporter le très haut débit. Cette première partie du projet est totalement terminée et opérationnelle. La commune de Chooz a estimé que ce projet ne devait pas s'en arrêter là et qu'il pouvait exister d'autres développements à mettre en œuvre grâce à l'existence de cette fibre optique. Maintenant que l'infrastructure existe, il pourrait être proposé le développement d'usages à la fois pour la population, les associations, les collectivités mais aussi pour les entreprises.

Dans ce cadre, la commune de Chooz a mené une étude de faisabilité et d'opportunité, avec la participation du Conseil Régional de Champagne-Ardenne et du Conseil Général des Ardennes, sur la mise en place d'une « Ferme Numérique » consistant à proposer un lieu d'accueil pour les scolaires, les structures de formations et les entreprises en relation avec les TIC.

Cette étude a permis de démontrer l'intérêt de créer cette ferme numérique à Chooz ainsi que de définir le portefeuille de services qui pourrait être proposé.

2. Objectif de l'étude de prospection

Cette étude consiste à rechercher des clients potentiels de la future ferme numérique de Chooz et de promouvoir le portefeuille de services vers les entreprises.

Il s'agira plus particulièrement de rechercher des entreprises aussi bien dans les Ardennes que sur le territoire français et dans les pays limitrophes aux Ardennes qui souhaitent souscrire à l'offre de service que propose la ferme numérique.

Le candidat devra proposer une démarche qui permettra à la ferme numérique de Chooz de développer son portefeuille clients, celle-ci pourrait s'appuyer sur les éléments suivants :

- Repréciser les offres de service à développer suite à l'étude déjà menée par le cabinet CERIS
- Préparer une fiche synthétique par offre de service (nature, prix, public ...) qui servira à la commercialisation
- Préciser la cible à atteindre
- Proposer une liste de prospects
- Rechercher les futurs clients
- Etablir la synthèse des recherches
- Création d'un site Internet
- Et toutes opérations jugées utiles pour la bonne réalisation de cette recherche

L'objectif que recherche la ferme numérique de Chooz est de pouvoir signer les premiers contrats avec les entreprises dès la mise en service de la ferme numérique dans une dizaine de mois.

En tant que spécialiste, le candidat est libre de proposer la méthodologie qu'il souhaite. Il devra s'engager sur un nombre de contrat signé, ce paramètre sera pris en compte dans les critères de notation

Le candidat doit être force de proposition. Il sera jugé sur des opérations similaires qu'il aura déjà réalisées et de préférence dans le domaine des services autour des Technologies de l'Information et de la Communication.

3. Déroulement de la recherche prospective

3.1. Préciser l'offre des service

A partir des documents de l'étude de faisabilité et d'opportunité déjà réalisée, le candidat devra repréciser les offres de services qui seront proposées aux entreprises. (Voir synthèse des offres de service en annexe). Cette étude pourra être téléchargée depuis le site internet de Chooz **uniquement sur demande**

Pour les « Classes Net », l'étude ne portera pas sur la partie Education nationale ou nous avons déjà une vision, l'étude sera menée sur tous les organismes annexes possibles (Organismes privés, Colonies de vacances, etc..)

Des réunions pourront être organisées avec la mairie de Chooz pour affiner et confirmer le contenu de ces offres. De part son expérience, le candidat pourra conseiller la mairie de Chooz aussi bien sur le contenu que sur les prix qui pourront être proposés. Les prix pourront être revus à la hausse comme à la baisse.

Le candidat pourra également proposer des nouveaux services qui pourraient rentrer dans l'activité de la ferme numérique mais ceux-ci devront cependant se limiter à des services tournés essentiellement vers les entreprises. Ces nouveaux services ne devront pas influencer le modèle économique retenu et par conséquent ne devront pas obliger à des investissements qui ne seraient pas déjà prévus.

Dans tous les cas, le candidat devra faire valider par le comité de pilotage les nouvelles propositions qui pourront être discutées et arbitrées avant intégration dans le catalogue des services.

3.2. Préparer le catalogue de service

Une fois que l'ensemble des offres de service seront définies, le candidat devra préparer le catalogue des services ainsi que les « fiches produit » qui serviront à la commercialisation dans la suite du projet.

On entend par catalogue des offres de service, un document papier et/ou électronique ou sous une autre forme que pourra proposer le candidat qui permettra sur une vue d'ensemble de balayer tous les services proposés par la ferme numérique. Il pourrait renseigner la nature des services, leur prix, etc.

Ce même document pourrait décrire ce qu'est la ferme numérique et intégrer toutes les informations que jugerait utile le candidat.

En plus de ce document, le candidat pourrait proposer une « fiche produit » qui détaillera davantage chaque offre.

Le comité de pilotage pourra imposer une charte graphique et un format de fichier à respecter. Dans tous les cas, les documents devront être remis au format électronique modifiable selon les recommandations qui seront précisées ultérieurement.

Le Conseil Général des Ardennes dispose d'un service de reprographie qui pourra être mis à disposition du comité de pilotage pour assurer la duplication des documents. Le présent marché comprend uniquement la création des ces documents. Le candidat pourra entrer en contact avec la mairie de Chooz le moment voulu, qui se chargera de transmettre les documents.

3.3. Préciser la cible à atteindre

Le candidat doit aider le comité de pilotage à définir précisément la cible à atteindre, chaque service proposé dans le catalogue des services, ne correspond pas forcément à la même clientèle. Dans certains cas, il peut s'agir d'entreprises installées à proximité de la commune de Chooz (l'incubateur d'entreprise) et plus spécifiquement des nouvelles entreprises installées de part et d'autre de la frontière.

Dans d'autres cas, pour les services mutualisés en lignes, il peut s'agir de toutes entreprises francophones (françaises et wallonnes), voire étrangères si les services sont traduits en plusieurs langues.

C'est pourquoi, il est indispensable de définir précisément à quelle entreprise s'adresse le service.

De plus, il sera nécessaire de rappeler les objectifs quantitatifs que s'est fixé le comité de pilotage sur les 5 prochaines années.. Une fois encore, le candidat pourra conseiller le comité de pilotage dans ce domaine et confirmer si l'objectif à atteindre est réaliste. Il doit être force de proposition.

3.4. Proposer une liste de prospects

Lorsque la cible sera parfaitement définie d'un commun accord, le candidat devra proposer une liste précise d'entreprises à contacter pour chaque service. Une même entreprise pourra faire partie de plusieurs listes.

Pour cette partie, le candidat pourra remettre plusieurs listes qui feront apparaître au minimum, le nom de l'entreprise, ses coordonnées, le ou les contacts et tout renseignement jugés utile qui permettra par la suite à la ferme numérique de disposer d'une liste de prospects précise par activité.

Le comité de pilotage pourra aider le candidat dans l'élaboration de ces listes. Une ou plusieurs réunions pourront être organisées si cela est nécessaire.

Le travail sera remis sous forme de fichier informatique directement exploitable par la ferme numérique. Le nombre de prospects n'est pas limité et il appartient au candidat de préparer des listes suffisamment exhaustives puisqu'elles conditionneront la réussite de cette étude.

Comme pour les autres parties de cette étude, le candidat doit être force de propositions et ce qui est présenté dans ce cahier des charges n'est qu'une possibilité et une façon de faire.

Le candidat est libre de proposer sa propre méthodologie mais devra dans tous les cas le détailler et l'argumenter dans son offre.

3.5. Rechercher des futurs clients

Le candidat doit organiser toutes les démarches utiles et nécessaires qui permettront de détecter les futurs clients de la ferme numérique.

A partir des listes précédemment établies, le candidat doit organiser toute la méthodologie qui permettra de rentrer en contact avec les futurs clients de la ferme numérique. Ce pourrait être par exemple en lançant une campagne de mailing papier, électronique, téléphonique...

Des rencontres des entreprises pourront également être envisagés si cela s'avérerait utile. La mairie de Chooz pourra participer à ces rencontres mais aussi les partenaires possibles de cette opération (Conseil Régional, Conseil Général etc.)

Le candidat conseillera sur la forme la plus appropriée à utiliser et devra être force de proposition. Il est possible d'établir une stratégie de recherche qui soit fonction de la cible à atteindre.

Cette partie reste la plus importante de l'étude car elle permettra à la ferme numérique de Chooz de pouvoir rentrer en phase opérationnelle.

3.6. Etablir la synthèse des recherches

Le candidat devra remettre un rapport de synthèse détaillé de l'ensemble de l'étude qu'il aura mené. Ce rapport devra faire apparaître :

- Tous les contacts pris
- Les entreprises voulant souscrire une offre
- Les entreprises intéressées par une offre à moyen terme
- Le résumé des entretiens

Le candidat pourra éventuellement proposer un logiciel de CRM (Customer Relationship Management), logiciel de gestion de relation client et de préférence provenant du monde libre. Celui-ci permettrait de renseigner la liste de tous les prospects, leurs coordonnées, les contacts pris, les résumés des entretiens et toute information jugée utile pour permettre à la ferme numérique de suivre ses clients ou futurs clients. Cet outil pourra être hébergé gratuitement sur des serveurs web de chooz (linux/PHP/MySQL)

3.7. Site Internet

Le candidat pourra aussi proposer, s'il pense que celui-ci pourrait être utile, la création d'un site internet simple afin de permettre à la ferme numérique de Chooz de disposer d'une vitrine nationale, voire européenne. Dans ce cadre, le candidat proposera uniquement la partie organisationnelle et rédactionnelle du site internet. La partie conception du site internet sera réalisée en interne par le service informatique de la mairie de chooz.

4. Documents livrables et suivi de l'étude

L'ensemble des documents fournis dans le cadre de ce marché (papier, électronique, site internet etc.) reste la propriété de la mairie de Chooz et de ses partenaires qui assureront le droit d'usage, de duplication. Le candidat ne sera pas autorisé à les utiliser ou seulement après accord écrit de la mairie de Chooz.

Chaque phase fera l'objet d'un rapport complet rédigé et d'une synthèse qui sera présentée devant le comité de pilotage.

Présidé par la Commune de Chooz, le comité de pilotage pourra être composé de représentants de l'Etat, des Collectivités locales et territoriales, de représentants du monde économique et de partenaires associés au projet (tels que le CNPE de CHOOZ, des banques, l'Education Nationale).

Les documents d'étude seront fournis à la fois sous forme imprimée et sous forme électronique (fichiers Word, présentations PowerPoint, tableaux Excel, documents PDF...).

Les divers entretiens conduits par le candidat durant l'étude devront faire l'objet de comptes rendus synthétiques. Ces comptes rendus seront transmis à la commune tout au long de l'étude, au fur et à mesure des rencontres avec les partenaires et candidats et autres acteurs que le candidat se propose d'interroger. Ils mentionneront le ou les interlocuteurs, leur qualité, la date de l'entretien et une synthèse de celui-ci.

Pendant les rencontres avec des futurs partenaires, le candidat pourra être assisté d'une ou plusieurs personnes du comité de pilotage. Dans tous les cas, il devra l'informer de la date et du lieu des rencontres.

Durant l'étude, plusieurs réunions de travail seront proposées au comité de pilotage. Elles pourront se dérouler soit à la Mairie de CHOOZ, soit au Conseil Général des Ardennes à Charleville-Mézières., avec une préférence pour ce dernier lieu.

Le candidat devra également inclure dans sa proposition une présentation éventuelle aux Elus des Collectivités Locales pressenties comme partenaires (Région Champagne-Ardenne, Conseil Général des Ardennes ...).

Le nombre de réunions reste à l'appréciation du candidat qui devra le détailler dans son offre.

5. Présentation de la proposition

Les offres devront parvenir au plus tard le 04/09/09 à 17h00 à la commune de Chooz, à l'attention de Madame le Maire de Chooz en mentionnant sur l'enveloppe « Etude prospective Ferme Numérique»

La proposition du candidat précisera le calendrier prévisionnel de déroulement de l'étude, le montant de la proposition (offre forfaitaire) et les références du cabinet sur des travaux similaires, avec exemples concrets (études de marchés, synthèses...). La proposition indiquera également la liste des personnes qualifiées pour réaliser l'étude. Elle inclura le C.V. et le rôle de chacune dans l'équipe constituée et, le cas échéant, précisera la participation d'éventuels sous-traitants. Il serait également souhaitable que le candidat désigne un Chef de projet unique, ainsi que son suppléant.

Il est à noter que le candidat pourrait être amené à présenter sa proposition au Comité de pilotage, avant le choix définitif.

Dans son offre le candidat devra obligatoirement compléter le bordereau de prix en faisant apparaître notamment :

- le nombre de « jour homme » qu'il estime pour mener à bien cette mission
- un planning détaillé pour chaque phase du projet en précisant le nom des intervenants
- le nombre de réunions minimum à organiser avec le comité de pilotage
- la durée totale du projet

6. Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite de leur réception.

7. Modalité de détermination du prix

Le marché est passé à prix ferme global et forfaitaire. Les prix ne sont ni actualisables, ni révisables. Le prix inclut tous les frais nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.

Aucun frais supplémentaire (frais de déplacement, d'hébergement ...) ne pourra être accepté par la suite. Le candidat doit les évaluer et les intégrer dans le coût forfaitaire.

8. Propriété

Le candidat s'engagera à garder confidentiel le contenu et les résultats de la mission. Il ne pourra en aucun cas faire état ou mention à des tiers des informations recueillies à l'occasion de cette consultation ou de la réalisation de la mission.

La propriété des informations recueillies et des documents élaborés dans le cadre de cette étude restera aux organismes financeurs de l'étude. Leur diffusion et leur exploitation ne pourront se faire sans leur consentement écrit.

9. Engagements de résultats

Le candidat a obligation de résultat, à savoir qu'il doit s'engager sur un minimum de contrats à obtenir, cet engagement fera partie des critères de jugement des propositions (voir étude initiale de faisabilité pour plus d'informations)

En cas d'insuffisance dans le nombre de contrats, il sera procédé à des pénalités financières.

Elles seront calculées en fonction du manque à gagner par la structure en se basant sur la recette estimative initialement prévue par l'étude de faisabilité pour chacune des activités proposées.

Exemple : Formation des artisans en groupes : pour une journée non réalisée, la pénalité sera égale à 250 €, qui correspond au coût estimé de cette activité.

10. Jugement des propositions

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance, à la fois technique et économique du territoire.

Il sera choisi en fonction des critères de choix suivants par ordre d'importance décroissant :

- Méthodologie (40 %)
- Prix (30 %)
- Engagement sur les résultats (20 %)
- Délai (10 %)

11. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, les candidats doivent s'adresser à :

Mairie de CHOOZ
Monsieur Fabrice RASQUIN
1, Place de l'Eglise
08600 CHOOZ
Tél : 03-24-42-69-51 ; Fax : 03-24-42-31-57
Email : villagenumerique@chooz.com

12. Annexes - Portefeuille de services

A : Classes Net

Public

- Scolaires du CE2 – CM1 – CM2 jusqu’au BAC+2 et périscolaire
- 2 classes de 15 élèves + accompagnants
- Provenance : idéalement une classe Française et une classe pays limitrophe (mixage des cultures)
- Durée du séjour : Entre 1 et 5 jours suivant leur projet pédagogique

Objectifs

- Différents en fonction des tranches d’âge
- A partir d’un projet pédagogique établi par l’enseignant, les élèves viendront produire une synthèse de leur travail sur un support TIC (serveur Internet, blog, CD-ROM etc..)

Moyens

- Humain : 1 encadrant pour la partie support TIC
- Matériel : 1 salle informatique équipée avec les outils TIC

Les +

- Mixité des groupes
- Soirées conte Ardennais
- Soirées cuisine locale et spécialités locales (cacasse à cul nu, etc..)
- Journées découvertes touristiques (sport, géologie, vtt, etc ...)

B : Incubateur De Projet

Public

- Créateur d'entreprise axé sur les TIC
- 5 créateurs maximums
- Provenance Union européenne (SALARIES ET DEMANDEURS D'EMPLOI)
- Durée du séjour : 18 mois maximum

Objectifs

- **PRESTATIONS TECHNIQUES PROPOSEES AU PORTEUR DE PROJET:**
- ANALYSE MARCHÉ ET RECHERCHE DE CLIENTS
- CONSEILS STRATÉGIQUES
- PLAN DE DÉVELOPPEMENT FINANCIER, RECHERCHE FINANCEMENT
- INFORMATION JURIDIQUE (PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, MARQUES...)
- CONSEIL POUR LA COMMUNICATION
- APPUI RECHERCHE POUR IMPLANTATION / SOUS-TRAITANCE
TECHNIQUE
- **ACCES A L'ESPACE TELETRAVAIL**

Moyens

- Humain : 1 secrétaire partagée, les autres prestations peuvent être portées par le CISE
- Matériel : espace de télétravail

Hypothèses de fonctionnement

- SERVICE GRATUIT PENDANT LA PERIODE D'INCUBATION
REMBOURSEMENT A LA SORTIE DE L'INCUBATEUR SUR LA BASE DU COUT
DES PRESTATIONS INTERNES (CONSEIL ET LOCATION DE L'ESPACE
TELETRAVAIL) :
- FORFAITISE A 180€ / MOIS POUR SIX MOIS
 - FORFAITISE A 250€ / MOIS DU 7EME AU 18EME MOIS

Les +

- On mise sur la possibilité que le porteur de projet s'installe par la suite sur la pointe des Ardennes.

C : Passeport Pour L'économie Numérique

Public

- DIRIGEANTS ET CREATEURS D'ENTREPRISE DE MOINS DE 20 SALARIES
- OUVERT EGALEMENT AUX CONJOINTS ET COLLABORATEURS

Objectifs

- PROGRAMME GOUVERNEMENTAL VISANT A FAIRE DECOUVRIR LES OUTILS ET LES USAGES DU NUMERIQUE POUR L'ENTREPRISE
- **UN PARCOURS SUR MESURE :**
- UN MODULE D'ORIENTATION : DEFINIR AVEC UN ANIMATEUR LES BESOINS DE L'ENTREPRISE
- 17 MODULES D'INITIATION ET DE DECOUVERTE REPARTIS AUTOUR DE 4 THEMES : INTERNET, EQUIPEMENT / MATERIEL, SOLUTIONS PROFESSIONNELLES, CREATION OU REPRISE D'ENTREPRISE
- OBTENTION DU PASSEPORT APRES ASSISTANCE A 3 MODULES
- **DONNANT DROIT A DES AVANTAGES COMMERCIAUX, FINANCIERS ET LOGISTIQUES :**
- OFFRES PROMOTIONNELLES DE LA PART DES PARTENAIRES INDUSTRIELS
- OFFRES DE FINANCEMENT : CREDITS BANCAIRES AUX CREATEURS D'ENTREPRISE POUR ACHAT EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET TELECOMS

Moyens

- UN ANIMATEUR ET UN PC EQUIPE (LOGICIELS ET PERIPHERIQUES)

Hypothèses de fonctionnement

- FORMATIONS DISPENSEES GRATUITEMENT AUX PROFESSIONNELS S'INSCRIVANT PAR TELEPHONE OU INTERNET (SITE GOUVERNEMENTAL)

[IL FAUT FAIRE LE LIEN AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES (CCI, CHAMBRE DES METIERS) QUI ONT EGALEMENT DEVELOPPE DES ACTIONS EN CE SENS.

COOPERATIONS POSSIBLES POUR EVITER LES DEPLACEMENTS.

RAPPROCHEMENT POSSIBLE EGALEMENT AVEC LA DELEGATION REGIONALE AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT SUR UN TEL SUJET.

D . Téléguichet Entreprise

Public

- **CHEFS D'ENTREPRISE, PORTEURS DE PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE**
- **AGRICULTEURS ET EXPLOITANTS, TRAVAILLEURS INDEPENDANTS**

Objectifs

- BORNE DE MISE EN **RELATION AUDIO-VISUELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES A DISTANCE EN TOTALE INTERACTIVITE: CCI, OSEO ANVAR, URSSAF, MSA**
- **CONTACT AUDIO-VISUEL DIRECT ENTRE LES DEUX INTERLOCUTEURS :**
 - **REPRESENTATION VISUELLE A L'ECHELLE HUMAINE**
 - **DIALOGUE EN TEMPS REEL**
 - **FONCTIONNALITES DE COMMUNICATION ET DE TRAVAIL PERMETTANT L'ECHANGE DE DOCUMENTS :**
 - **CONSULTATION DES INFORMATIONS A L'ECRAN**
 - **RECEPTION DES DOCUMENTS**
 - **SIGNATURE LE CAS ECHEANT (si pas de signature numérique possible)**

Moyens

- **STATION « PLUG AND PLAY » TOUTE EQUIPEE :**
- **HARDWARE : GRAND ECRAN PLASMA ET PUPITRE**
- **SOFTWARE : COUCHE LOGICIELLE (SONS, VIDEO)**
- **PERIPHERIQUES : IMPRIMANTE, SCANNER, CAMERA**
- **ACCOMPAGNEMENT AU TOUT PREMIER USAGE A PREVOIR**

Hypothèses de fonctionnement

- **MISE EN PLACE D'UNE STATION COTE UTILISATEUR ET D'UNE STATION COTE OFFREUR DE SERVICES (Le syndicat de pays étudie cette offre)**
- **INTERCONNEXION GRACE A UNE LIAISON INTERNET HAUT DEBIT (DSL)**
- **FINANCEMENT DES DEUX STATIONS AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**

[A RAPPROCHER DE LA DEMARCHE ETAT AVEC LES RELAIS SERVICES PUBLICS, IL ME SEMBLE QU'IL Y EN A 5 DE PREVUS SUR LE SECTEUR DE LA POINTE.]

E . Télécentre

Public

- **CHEFS D'ENTREPRISE, TRAVAILLEURS INDEPENDANTS**
- **PORTEURS DE PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE**
- **AGRICULTEURS ET EXPLOITANTS,**
- **TRAVAILLEURS SALARIES DANS DES ENTREPRISES A SEDAN, CHARLEVILLE, REIMS, PARIS, ET QUI HABITENT / SONT ORIGINAIRES / SOUHAITENT RESIDER TEMPORAIREMENT DANS LA REGION**

Objectifs

- **ESPACE DE TELETRAVAIL DEDIE A L'ACCUEIL TEMPORAIRE DE TRAVAILLEURS INDEPENDANTS OU SALARIES**
- MISE A DISPOSITION POUR UNE DUREE DETERMINEE D'UN BUREAU TOUT EQUIPE
- FOURNITURE DE SERVICES ANNEXES (ASSISTANCE SECRETARIAT ET COMPTABILITE)

Moyens

- Humain : 1 secrétaire partagée
- MOBILIER BUREAU POUR 3 BOX TRAVAIL,
- 3 PC AVEC CONNEXION HAUT DEBIT, TELEPHONIE SOUS IP,
- SUITES LOGICIELLES BUREAUTIQUE + LOGICIELS METIER + AUDIO / VIDEO CONFERENCE, IMPRIMANTE, SCANNER

Hypothèses de fonctionnement

- **LOCATION DU BOX DE TRAVAIL A LA JOURNEE / A LA SEMAINE / AU MOIS**
- **FINANCEMENT POSSIBLE PAR LA DIACT (EX DATAR) : APPEL A PROJETS TELECENTRE OUVERT JUSQU'À FIN 2009**
- **80 % DES DEPENSES ELIGIBLES, JUSQU'À 14.000 € DE FINANCEMENT**

F . Plateforme De Services Numériques

Public

- **ARTISANS ET TPE**
- **EDF ET RESEAU DE SOUS-TRAITANTS**
- **PME / PMI**

Objectifs

VIA INTERNET, METTRE UNE GAMME D'OUTILS LOGICIELS A DISPOSITION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE LOCALE (= PLATEFORME EN MODE ASP)

POUR UNE DUREE DETERMINEE, ACCES SECURISE PAR INTERNET :

- A DES LOGICIELS METIER
- A DES APPLICATIONS GROUPWARE POUR LE TRAVAIL COLLABORATIF
- A DES SERVICES EN LIGNE DEDIES A UNE COMMUNAUTE D'UTILISATEURS

Moyens

UNIQUEMENT SI LA PLATEFORME EST HEBERGEE PHYSIQUEMENT A CHOOZ

- 3 SERVEURS / 2 ROUTEURS / 2 MODEMS POUR L'ARCHITECTURE PLATEFORME
- UNE SALLE MACHINE CLIMATISEE ET SUR ALIMENTEE EDF AVEC ACCES CONTRÔLE, SURVEILLANCE VIDEO / GARDIENNAGE
- ONDULEUR POUR RELEVÉ ELECTRIQUE (DANS BATIMENT SPECIFIQUE)
- LIAISON INTERNET VIA CANAUX REDONDANTS D'AU MINIMUM 100 MBPS
- UNE SALLE MACHINE ET UN BATIMENT POUR L'ONDULEUR

Hypothèses de fonctionnement

ACCES AUX SERVICES DE LA PLATEFORME:

- GRATUIT POUR LES 6 PREMIERS MOIS
- FACTURE A UN TARIF TRES REDUIT LES 6 MOIS SUIVANTS (TICKET MODERATEUR)
- IMPOSSIBLE AU DELA DE LA PREMIERE ANNEE D'UTILISATION (ACCOMPAGNEMENT A LA SORTIE DU DISPOSITIF)

G . Formation Artisans

Public

- **ENTREPRISES ARTISANALES**
- **PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT**

Objectifs

DÉCENTRALISATION À CHOOZ DE FORMATIONS SPÉCIFIQUES RÉALISÉES À CHARLEVILLE :

- DÉCOUVERTE MICRO INFORMATIQUE
- WORD : INITIATION, COURRIERS SIMPLES, MISE EN FORME AVANCÉE, PUBLIPOSTAGE,
- PUBLISHER
- EXCEL (INITIATION, TABLEAUX SIMPLES, COMPLEXES, GRAPHIQUES)
- DÉCOUVERTE INTERNET ET EMAILS
- CRÉATION GRATUITE DE SITE
- RÉFÉRENCIEMENT DU SITE
- NAVIGATION À DES FINS COMMERCIALES

- PRESTATAIRES : CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES ARDENNES (CHARLEVILLE), CAPEB

Moyens

- UNE SALLE MACHINE EQUIPEE EN INFORMATIQUE

Hypothèses de fonctionnement

- **84 ARTISANS IMPLANTÉS SUR LA POINTE ET FORMÉS EN 2006 A LA CMA (1)**
- **AVEC FACTEUR « PROXIMITÉ », CIBLE DE 100 PERSONNES PAR AN POUR LES FORMATIONS ARTISANS À CHOOZ (PETITS ENTREPRENEURS ET CONJOINTS)**